

**CONDITIONS GENERALES**

1. Présence

La présence lors du premier cours de sensibilisation ou de moto est obligatoire pour pouvoir suivre la suite du cours.

2. Annulation

L’annulation d’un cours (théorique ou pratique) par l’élève doit se faire au minimum 24h à l’avance, le cas échéant, la leçon sera facturée en entier.

Le moniteur se réserve le droit d’annuler un cours en qu’à de faible participation.

3. Paiement

Le paiement s’effectue à l’avance par versement bancaire ou lors de la leçon.

4. Respect

Un comportement correct et respectueux envers le moniteur, ainsi que les autres participants est exigé.

En cas de désaccord entre les parties, le litige sera porté devant le tribunal compétent. Le for juridique est à Fribourg.

Wicki Auto-école, le 4 juin 2020